

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 17 septembre

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	17	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - BERNARD Delphine - DURAND Julie - GIMENO Nicole- GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - BETEILLE Martine - Xavier MAFFRE - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Claude FABRE à Christian SEGUIER
Patricia KESZNER à Magali NEGRE
Nicole CATHALA à Delphine BERNARD

Secrétaire de séance : Cédric CARME

OBJET : RETROCESSION D'UNE PARCELLE A LA COMMUNE NOUVELLEMENT NUMEROTEE PAR Mr EDMOND et JOSETTE LACOMBE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération validant la rétrocession d'une parcelle numérotée B 151 (partie C) située au Soulié avait été actée le 13 décembre 2023.

La parcelle en question a été renommée sur le cadastre et a fait l'objet d'une nouvelle numérotation par le cabinet d'expert Géo Sud-Ouest. La parcelle qui est donc rétrocédée à la commune est désormais numérotée B 1910 (200 ca).

La rétrocession de ce bien sera réalisée par acte administratif à l'euro symbolique.

Le secrétaire de séance : Cédric CARME



Pour extrait conforme, à Saint Amans Sout le 25 septembre 2024
Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 26 septembre 2024